



Communiqué du 26 avril 2022

L'initiative parlementaire Fässler franchit un nouvel obstacle

La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil National (CEATE-N) vient d'accepter l'initiative parlementaire «Faire des recommandations de prix également pour le bois de forêts suisses» du conseiller aux Etats Daniel Fässler, président de ForêtSuisse. La même commission du Conseil des Etats (CEATE-E) a déjà approuvé cette initiative.

Les prix à la production des bois bruts (grumes de bois d'œuvre, bois d'industrie, bois-énergie) issus des forêts de notre pays restent trop bas. Les chiffres fournis par la Confédération montrent que, depuis 2008 et pour une majorité des exploitants forestiers suisses, les recettes générées par la récolte de bois ne couvrent plus les coûts des soins et de la gestion sylvicoles. C'est une situation singulière, dans la mesure où ces tâches sont considérées comme la principale mission des exploitations forestières.

L'initiative Fässler veut un instrument pour la formation des prix des bois bruts

Pour des questions relevant de la législation sur la concurrence, depuis 2020 seuls des prix «historiques» peuvent être publiés. Cette situation est surtout préjudiciable aux quelque 245 000 propriétaires de forêts privées de Suisse. La plupart de ces propriétaires n'ont que peu ou pas d'expérience sur le marché du bois; ne connaissant pas la demande, ils ou elles ne peuvent que difficilement trouver à s'orienter sur les prix à la production du moment. Pour remédier à ce défaut, le conseiller aux Etats Daniel Fässler a déposé une initiative parlementaire demandant que soit autorisée la publication de recommandations de prix pour les bois bruts des forêts suisses.

La CEATE-N soutient l'initiative à l'unanimité

A l'unanimité, la commission compétente du Conseil des Etats a donné suite à l'initiative en janvier de cette année. Le fait que la CEATE-N donne aussi son aval à l'unanimité à cette initiative conforte Daniel Fässler dans son projet: «Les propriétaires ont besoin d'informations à jour pour fixer le prix des bois bruts provenant de leurs forêts. A cette fin, des recommandations de prix indicatifs à la production - en consultation libre et ouverte à tous les acteurs du marché - associées à des informations relatives à la demande, constituent un bon outil.» Et Daniel Fässler d'ajouter: «Le soutien qu'apportent les commissions compétentes des deux Chambres à mon initiative est une première victoire, un pas vers des recommandations de prix transparentes et, partant, l'espoir que la gestion forestière soit en mesure de couvrir ses coûts en Suisse».

La voie est ouverte pour élaborer un projet de loi

L'aval à l'initiative concédé par les commissions de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie des deux conseils ouvre la voie à l'élaboration d'un projet de loi concret.



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Contact

Florian Landolt
responsable Communication & Politique
ForêtSuisse
+41 79 794 18 37
florian.landolt@waldschweiz.ch

ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers

ForêtSuisse est l'association faitière des propriétaires forestiers. Elle représente les intérêts des quelque 250000 propriétaires de forêts privées et publiques du pays. ForêtSuisse s'engage en faveur de conditions cadres permettant aux propriétaires, exploitantes et exploitants forestiers de pratiquer une sylviculture économiquement viable, écologiquement durable, et de préserver la vitalité et la biodiversité des forêts.

Pour en savoir plus: www.foretsuisse.ch